

2019 DAC 351 Subvention (4.000 euros) à l'association L'Apprenti Musicien (12^e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux enseignements artistiques, je vous propose de bien vouloir apporter votre soutien à l'association L'Apprenti Musicien. Celle-ci a ouvert en 2000 un centre de pédagogie musicale s'appuyant sur la méthode Suzuki, permettant de conduire les enfants vers la culture musicale dès le plus jeune âge. Grâce à une équipe d'une vingtaine de professeurs diplômés, elle propose à ses élèves des ateliers d'éveil, des cours individuels et collectifs d'instruments, des cours d'improvisation jazz, de solfège, de chant, et a développé des cours d'apprentissage de l'anglais en musique. L'Apprenti Musicien a développé une pratique orchestrale enfantine qui lui permet de proposer des interventions dans des lieux aussi divers que des écoles, des maisons de retraite, des bibliothèques, afin de sensibiliser une large palette de publics à la pratique musicale. Cette école a développé ses activités dans le 12^{ème} arrondissement, puis le 14^{ème} arrondissement.

En 2018, l'Apprenti Musicien a poursuivi ses enseignements et a dénombré 339 adhérents, toujours en hausse, répartis sur ses 3 sites. Au total, 65 % des effectifs ont été des enfants de moins de 10 ans. Les cours les plus demandés, ont été piano, violon, guitare, chant et flûte traversière. Les actions de découverte des instruments ont été renouvelées auprès du jeune public ainsi que les interventions bénévoles dans les maisons de retraite. 2 concerts intergénérationnels gratuits ouverts à tous ont été donnés en EHPAD. En mars l'école a participé au festival des petits ensembles d'Île-de-France soutenu par la commission culture de la mairie du 12^e avec un concert gratuit et interactif suivi par un public de 300 personnes. 2 autres concerts ont été donnés dans le cadre de l'opération kiosques en fête de la ville de Paris et d'une animation de quartier en juin ainsi qu'une fête de fin d'année.

En 2019, l'Apprenti Musicien poursuit ses enseignements en faveur de l'apprentissage de la musique pour tous dès le plus jeune âge, en mettant l'accent sur la pratique collective. La fréquentation est en hausse de plus de 4% avec 354 élèves pour les trois sites. De nouveaux ateliers sont mis en place en partenariat avec des lycées et un festival est préparé autour de l'œuvre de Paul Misraki, avec la collaboration de Xavier Thibault du grand orchestre du Splendid. La participation à Kiosques en fête est renouvelée. L'Apprenti Musicien s'engage également dans la voie de la formation professionnelle avec la mise en place d'une formation pédagogique des professeurs en écoles de musique associatives, sous l'égide de l'ANSEP2A, sanctionnée par un diplôme reconnu par l'État. Par ailleurs des passerelles avec les centres sociaux de la Ville sont mises en place afin de favoriser la mixité sociale et permettre l'intégration dans les activités d'éveil musical de jeunes enfants de familles modestes et éloignées de la culture.

Afin de permettre à l'association L'Apprenti Musicien de poursuivre ses actions en 2019, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de lui attribuer, une subvention de 4.000 euros pour son fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris